



Assemblée générale

Distr. générale
25 septembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 8 de l'ordre du jour

Débat général

Lettre datée du 24 septembre 2019, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration écrite formulée par la délégation de la République populaire de Chine dans l'exercice de son droit de réponse aux observations faites par Donald Trump, Président des États-Unis d'Amérique, devant l'Assemblée générale le 24 septembre 2019 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 8 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) **Zhang Ju**



**Annexe à la lettre datée du 24 septembre 2019 adressée
au Président de l'Assemblée générale par le Représentant
permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et chinois]

**Déclaration formulée par la délégation de la République populaire
de Chine dans l'exercice de son droit de réponse aux observations
faites par le Président des États-Unis d'Amérique lors du débat
général le 24 septembre 2019**

La délégation chinoise exerce son droit de réponse aux observations faites par les États-Unis lors du débat général de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quatorzième session.

Dans leurs observations, les États-Unis ont fait fi de faits fondamentaux, ce à quoi la Chine s'oppose fermement.

Au cours des 40 dernières années et plus, la Chine s'est attachée à faire des réformes et à s'ouvrir sur l'extérieur, tout en suivant la voie du socialisme aux caractéristiques chinoises. Elle a fait des réalisations largement reconnues. Ainsi, 800 millions de Chinois sont sortis de la pauvreté, ce qui représente plus de 70 % du taux de réduction de la pauvreté dans le monde. La Chine est devenue la deuxième économie et le plus important acteur du commerce au monde. Depuis 2002, elle contribue à la croissance mondiale pour près de 30 % en moyenne par an et est ainsi un moteur essentiel de l'économie mondiale. Étant le plus grand pays en développement, la Chine figure parmi les premiers pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, et elle joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et pour ce qui est de relever le défi des changements climatiques. Ces réalisations ne sont pas tombées du ciel ; elles sont le résultat du travail acharné du peuple chinois.

En sa qualité de plus grand pays en développement, la Chine est déterminée à honorer les engagements qu'elle a pris lorsqu'elle a adhéré à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à s'acquitter des obligations qui lui incombent, en tant que membre de l'OMC, en ce qui concerne les mesures tarifaires, le commerce des services, les droits de propriété intellectuelle et la transparence. Aucun pays n'a été grugé parce que la Chine est devenue membre de l'OMC. Au contraire, le monde entier a bénéficié de son vaste marché. Nuire aux intérêts d'autres pays ne veut rien dire.

La Chine respecte les règles de l'OMC, se conforme aux obligations que lui imposent les traités internationaux relatifs à la propriété intellectuelle, et traite et protège les droits de propriété intellectuelle des entreprises chinoises et étrangères de la même manière. L'année dernière, elle a consacré 35,8 milliards de dollars des États-Unis à l'achat de droits de propriété intellectuelle, se classant ainsi au quatrième rang mondial. Aucune loi chinoise n'exige le transfert obligatoire de technologie par des investisseurs étrangers. La nouvelle loi sur les investissements étrangers interdit explicitement le recours à des moyens administratifs pour imposer un transfert de technologie forcé. Cette interdiction est nécessaire pour permettre à la Chine de créer un environnement des plus favorables aux entreprises et à l'innovation, et surtout pour développer l'économie chinoise dans la qualité.

En engageant unilatéralement une guerre commerciale contre la Chine, les États-Unis ont violé les règles de l'OMC. La guerre commerciale porte atteinte aux intérêts de la Chine, perturbe l'ordre économique et commercial international normal et a des effets de récession sur l'économie mondiale. La Chine ne souhaite pas mener

une guerre commerciale, mais elle ne transigera jamais sur des questions de principe. Les deux parties devraient trouver une solution mutuellement acceptable par le dialogue et la concertation, sur un pied d'égalité.

Les affaires de Hong Kong relèvent des affaires intérieures de la Chine, qui ne tolérera aucune ingérence étrangère. Le Gouvernement chinois applique les principes « un pays, deux systèmes » et « la population de Hong Kong administre Hong Kong », et accorde un haut degré d'autonomie. Il est déterminé à défendre la souveraineté et la sécurité de la Chine et ses intérêts en matière de développement et à préserver la prospérité et la stabilité de Hong Kong. La déclaration commune de la Chine et du Royaume-Uni est un important document sur le retour de Hong Kong à la Chine et les arrangements provisoires. La mise en œuvre de la partie concernant le Royaume-Uni a été menée à terme. Aucun pays ou organisation n'a le droit de s'immiscer dans les affaires de Hong Kong en utilisant la déclaration commune comme prétexte.

Nous avons noté que dans leurs observations les États-Unis ont déclaré qu'ils recherchent des partenaires et la paix, et non des adversaires et des guerres. La Chine est disposée à œuvrer de concert avec les États-Unis, sur la base de l'égalité et du respect mutuel, en vue de régler les différends par le dialogue, d'engager une coopération mutuellement bénéfique et de faire progresser conjointement les relations entre les deux pays sur la base de la coordination, de la coopération et de la stabilité. Cette démarche, qui sert aussi bien les intérêts de la Chine que ceux des États-Unis, répond aux attentes communes de la communauté internationale.
